



# Préparation Opérationnelle à l'Emploi Collective (POEC) Agent Horticole

## Formation continue

- › L'action vise à donner les compétences techniques de base pour travailler en tant qu'ouvrier agricole, dans les secteurs du végétal spécialisé à fort besoin de main d'œuvre en Maine-et-Loire  
(code ROME A1414 Horticulture et maraîchage)

## Métiers visés

Ouvrier horticole, agent de productions horticoles...

## Contenu de la formation

- ⌚ Identifier les végétaux et leurs modes de productions
- ⌚ Identifier les principaux types de conditionnement
- ⌚ Savoir réaliser une préparation de commande
- ⌚ Savoir utiliser le matériel et les équipements horticoles
- ⌚ Obtenir la certification phytosanitaire : le CIPP opérateur en exploitation horticole
- ⌚ Techniques de recherche d'emploi avec la réalisation d'un job dating

## Moyens et modalités pédagogiques

### ⌚ Moyens pédagogiques

- Salle de cours dédiée à la formation
- Supports écrits
- Equipment informatique
- Une exploitation horticole, un jardin de plantes à parfum, aromatiques et médicinales, un point de vente
- Une équipe pédagogique avec un formateur référent, formateurs, assistant de formation et accompagnatrice socio-professionnelle

### ⌚ Modalités pédagogiques

- Possibilité d'individualisation des parcours
- Alternance théorie/pratique
- Intervenants professionnels
- Echanges de pratiques
- Retour d'expériences
- Mise en situation pratique
- Stages en entreprise
- Chantier-école

La réussite se cultive ici.

Dates :  
Du 17/11/21 au  
08/12/21

Durée :  
112 h dont 77 h en  
centre et 35 h en  
entreprise

Bilan intermédiaire :  
à déterminer

Bilan final :  
08/12/21

Financement :  
La formation  
bénéficie du finan-  
cement par l'OPCO  
- OCAPIAT qui  
sollicite des fonds du  
plan d'investissement  
compétences (PIC)  
aux national et  
européen  
8 à 10 stagiaires  
attendus.

# Réunion d'information

Accueil, présentation du CFPPA, de la formation et visite du site.

11 octobre 2021	25 octobre 2021
8 novembre 2021	
à 14h30 au CFPPA Le Fresne à Angers ou sur RDV	

**Inscription obligatoire** auprès du CFPPA.

## Modalités pratiques et inscription

- **Se munir de la fiche de liaison complétée par le conseiller emploi**

Pôle Emploi, Mission Locale, Cap Emploi, organisme de formation (Région Prépa Avenir, Rebond, Clé, EPIDE) ou département qui s'assure de la cohérence entre le projet de formation et le projet professionnel du candidat.

- **S'inscrire auprès du centre** : remplir un dossier de préinscription et participer à une demi-journée de validation de projet

**Liste des documents à joindre** : pièce d'identité, CV, lettre de motivation et photocopie des diplômes ou titre acquis.

Pour toutes questions relevant de l'accessibilité de la formation aux publics en situation de handicap, contactez le centre.

## Modalités d'évaluation

Les acquis sont évalués par la mise en situation professionnelle permettant de valider l'acquisition des compétences nécessaires à l'exercice du métier.

Coordinatrice : Jenny MAISON - T. +33 (0)2 41 68 60 03  
jenny.maison@educagri.fr

Assistante formation : Sylvie BAZOT - T. +33 (0)2 41 68 60 03  
sylvie.bazot@educagri.fr



## Public concerné - Pré-requis

- Avoir validé son projet professionnel auprès d'un réseau validateur
- Avoir une expérience professionnelle en saison agricole ou avoir participer au dispositif ADEMA
- Disposer des aptitudes physiques nécessaires à l'exercice du métier
- Avoir levé les éventuels freins à l'entrée en formation (logement, transport...)

## Conditions d'accès

- Être demandeur d'emploi
- Satisfaire aux tests de positionnement et à l'entretien de motivation organisés par le centre

→ [lefresne-angers-segre.fr](http://lefresne-angers-segre.fr)

